



7.3.2018

AMENDEMENTS

1 - 69

Projet de rapport

Charles Tannock

Recommandation au Conseil, à la Commission et à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité concernant les négociations relatives à la modernisation de l'accord d'association entre l'Union et le Chili
(2018/2018(INI))

Amendement 1
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la déclaration sur l'égalité, les droits et la participation démocratique des peuples d'Europe et d'Amérique latine et des Caraïbes adoptée le 11 mai 2015 par le Forum de la société civile UE-CELAC,*

Or. en

Amendement 2
Georgios Epitideios

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

Amendement

B. considérant que le Chili et l'Union coopèrent étroitement pour relever des défis au niveau régional et mondial dans le domaine, par exemple, du changement climatique, de la sécurité internationale, du développement durable *et de la gouvernance mondiale;*

B. considérant que le Chili et l'Union coopèrent étroitement pour relever des défis au niveau régional et mondial dans le domaine, par exemple, du changement climatique, de la sécurité internationale *et* du développement durable;

Or. el

Amendement 3
Jordi Solé
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que le Chili est un ardent défenseur de la démocratie et des droits de l'homme, du commerce libre et ouvert et du multilatéralisme; qu'il est par ailleurs un membre éminent de l'Alliance du Pacifique, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union des nations sud-américaines (Unasur);

Amendement

C. considérant que le Chili est un ardent défenseur de la démocratie et des droits de l'homme ***à l'échelle internationale, bien que des problèmes subsistent au sein du pays, en particulier des frictions violentes et des lois discriminatoires concernant des minorités ethniques, telles que les Mapuches; que le gouvernement chilien est un ardent défenseur*** du commerce libre et ouvert et du multilatéralisme; qu'il est par ailleurs un membre éminent de l'Alliance du Pacifique, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union des nations sud-américaines (Unasur);

Or. en

Amendement 4
Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant que le Chili est un ardent défenseur de la démocratie et des droits de l'homme, du commerce libre et ouvert et du multilatéralisme; qu'il est par ailleurs un membre éminent de l'Alliance du Pacifique, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union des nations sud-américaines (Unasur);

Amendement

C. considérant que le Chili est un ardent défenseur de la démocratie et des droits de l'homme, du commerce libre et ouvert et du multilatéralisme; qu'il est par ailleurs un membre éminent de l'Alliance du Pacifique, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union des nations sud-américaines (Unasur); ***qu'il s'agit d'un pays à revenu élevé et d'un membre de l'OCDE;***

Or. en

Amendement 5
Javier Nart, António Marinho e Pinto, Dita Charanzová, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que le Chili joue un rôle de premier plan dans les affaires régionales – il a par exemple endossé la fonction de garant dans le processus de paix en Colombie et dans les pourparlers de Saint-Domingue entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition;

Amendement

D. considérant que le Chili joue un rôle de premier plan dans les affaires régionales – il a par exemple endossé la fonction de garant dans le processus de paix en Colombie et dans les pourparlers de Saint-Domingue entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition; ***que le Chili a décidé de suspendre sine die sa participation aux pourparlers de Saint-Domingue, les conditions minimales pour une élection présidentielle démocratique et une normalisation institutionnelle n'étant pas réunies;***

Or. en

Amendement 6
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

D. considérant que le Chili joue un rôle de premier plan dans les affaires régionales – il a par exemple endossé la fonction de garant dans le processus de paix en Colombie et dans les pourparlers de Saint-Domingue entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition;

Amendement

D. considérant que le Chili joue un rôle de premier plan dans les affaires régionales – il a par exemple endossé la fonction de garant dans le processus de paix en Colombie et dans les pourparlers de Saint-Domingue entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition; ***que le Chili s'est retiré des pourparlers vénézuéliens, les conditions minimales pour une élection présidentielle démocratique et une normalisation institutionnelle n'étant pas réunies;***

Or. en

Amendement 7
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé **la nature stable et mature** de la démocratie **chilienne**; que le Chili a connu une forte croissance économique ces dernières décennies;

Amendement

F. considérant que, **malgré le taux élevé d'abstention**, les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé **le renforcement** de la démocratie **au Chili**; que le Chili a connu une forte croissance économique ces dernières décennies;

Or. en

Amendement 8
Jordi Solé
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé la nature stable et mature de la démocratie chilienne; que le Chili a connu une forte croissance économique ces dernières décennies;

Amendement

F. considérant que les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé la nature stable et mature de la démocratie chilienne; que le Chili a connu une forte croissance économique **grâce à l'exportation de matières premières** ces dernières décennies, **qui a cependant entraîné un appauvrissement important des sols et un épuisement des ressources en eau; qu'il a également tiré parti du faible niveau des salaires, tandis que les employeurs chiliens ont bénéficié de l'exonération des cotisations de sécurité sociale**;

Or. en

Amendement 9
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé la nature stable et mature de la démocratie chilienne; que le Chili a connu une forte croissance économique ces dernières décennies;

Amendement

F. considérant que les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé la nature stable et mature de la démocratie chilienne; que le Chili, *l'une des économies les plus dynamiques de la région*, a connu une forte croissance économique ces dernières décennies;

Or. en

Amendement 10
Javier Nart, António Marinho e Pinto, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution

F. considérant que les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé la nature stable et mature de la démocratie chilienne; que le Chili a connu une forte croissance économique ces dernières décennies;

Amendement

F. considérant que les récentes élections législatives et présidentielles ont une fois encore prouvé la nature stable et mature de la démocratie chilienne; que le Chili a connu une forte croissance économique ces dernières décennies; *qu'il est l'une des économies les plus dynamiques d'Amérique du Sud ces dernières décennies et que les efforts de réforme se poursuivent dans le pays;*

Or. en

Amendement 11

Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F bis. considérant que la récente dépenalisation de l'avortement dans certaines circonstances a montré une plus grande ouverture de la société chilienne à l'égard de l'autonomisation des filles et des femmes;

Or. en

Amendement 12
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

F ter. considérant que dans l'indice de développement humain 2016, le Chili est classé dans la catégorie «niveau de développement humain très élevé» et arrive en première position en Amérique latine et à la 38^e place dans le monde, faisant mieux que sept États membres de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 13
Javier Nart, António Marinho e Pinto, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution

Amendement

G. considérant que l'accord

G. considérant que l'accord

PE619.153v01-00

8/35

AM\1147790FR.docx

d'association existant a joué un rôle crucial dans l'approfondissement des relations politiques entre l'Union et le Chili et qu'il a ouvert la voie à une intensification des flux commerciaux et d'investissement;

d'association existant a joué un rôle crucial dans l'approfondissement des relations politiques entre l'Union et le Chili et qu'il a ouvert la voie à une intensification des flux commerciaux et d'investissement; ***que la poursuite du respect de l'état de droit et d'un cadre juridique et politique stable permet au Chili et à l'Union européenne de créer un environnement de libre entreprise et d'investissement favorable qui préserve notamment le principe de la sécurité juridique;***

Or. en

Amendement 14
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution

G. considérant que l'accord d'association existant a joué un rôle crucial dans l'approfondissement des relations politiques entre l'Union et le Chili et qu'il a ouvert la voie à une intensification des flux commerciaux et d'investissement;

Amendement

G. considérant que l'accord d'association existant a joué un rôle crucial dans l'approfondissement des relations politiques entre l'Union et le Chili et qu'il a ouvert la voie à une intensification des flux commerciaux et d'investissement; ***que les clauses sur les droits de l'homme continueront à être incluses dans tous les futurs accords d'association;***

Or. en

Amendement 15
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution

H. considérant que l'Union et le Chili

Amendement

H. considérant que l'Union et le Chili

ont conclu des accords plus ambitieux et plus complets avec d'autres partenaires ces dernières années; qu'une modernisation de l'accord d'association entre l'Union et le Chili offrirait par conséquent l'occasion d'approfondir considérablement la relation existante;

ont conclu des accords plus ambitieux et plus complets avec d'autres partenaires ces dernières années; qu'une modernisation de l'accord d'association entre l'Union et le Chili offrirait par conséquent l'occasion d'approfondir considérablement la relation existante, *y compris dans les domaines des affaires étrangères et de la sécurité*;

Or. en

Amendement 16

Željana Zovko

Proposition de résolution

Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

H bis. considérant que le futur accord d'association entre l'Union européenne et le Chili doit pleinement refléter le caractère transformateur du programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'importance de la coopération en matière de développement international dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD);

Or. en

Amendement 17

Urmas Paet

Proposition de résolution

Considérant I

Proposition de résolution

Amendement

I. considérant qu'une mise à jour de l'accord d'association, en parallèle avec la (re)négociation actuelle des accords avec le Mexique et le Mercosur, permettrait de

I. considérant qu'une mise à jour de l'accord d'association, en parallèle avec la (re)négociation actuelle des accords avec le Mexique et le Mercosur, permettrait de

renforcer la place de l'Union en tant qu'allié crucial de l'Amérique latine, *alors même que d'autres acteurs, tels que la Chine et la Russie, redoublent d'efforts pour gagner en influence dans la région;*

renforcer la place de l'Union en tant qu'allié crucial de l'Amérique latine;

Or. en

Amendement 18
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution

I. considérant qu'une mise à jour de l'accord d'association, en parallèle avec la (re)négociation actuelle des accords avec le Mexique et le Mercosur, permettrait de renforcer la place de l'Union en tant qu'allié crucial de l'Amérique latine, alors même que d'autres acteurs, tels que la Chine et la Russie, *redoublent d'efforts pour gagner* en influence dans la région;

Amendement

I. considérant qu'une mise à jour de l'accord d'association, en parallèle avec la (re)négociation actuelle des accords avec le Mexique et le Mercosur, permettrait de renforcer la place de l'Union en tant qu'allié crucial de l'Amérique latine, alors même que *l'incertitude règne quant à la position de leader mondial des États-Unis et que* d'autres acteurs, tels que la Chine et la Russie, *gagnent de plus en plus* en influence dans la région;

Or. en

Amendement 19
Jordi Solé
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution

I. considérant qu'une mise à jour de l'accord d'association, en parallèle avec la (re)négociation actuelle des accords avec le Mexique et le Mercosur, permettrait de renforcer la place de l'Union en tant

Amendement

I. considérant qu'une mise à jour de l'accord d'association, en parallèle avec la (re)négociation actuelle des accords avec le Mexique et le Mercosur, permettrait de renforcer la place de l'Union en tant

qu'allié crucial de l'Amérique latine, alors même que d'autres acteurs, tels que la Chine et la Russie, redoublent d'efforts pour gagner en influence dans la région;

qu'allié *commercial* crucial de l'Amérique latine, alors même que d'autres acteurs, tels que la Chine et la Russie, redoublent d'efforts pour gagner en influence dans la région, *tandis que les États-Unis demeurent le premier partenaire commercial et militaire*;

Or. en

Amendement 20 **Urmas Paet**

Proposition de résolution **Paragraphe 1 – point a**

Proposition de résolution

a) renforcer substantiellement la coopération entre le Chili et l'Union, deux partenaires animés par la même vision ***dans un environnement international caractérisé par une incertitude nouvelle***, en se fondant sur les valeurs partagées et les principes de démocratie, d'état de droit, de bonne gouvernance ainsi que de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

Amendement

a) renforcer substantiellement la coopération entre le Chili et l'Union, deux partenaires animés par la même vision, en se fondant sur les valeurs partagées et les principes de démocratie, d'état de droit, de bonne gouvernance ainsi que de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

Or. en

Amendement 21 **Javier Nart, António Marinho e Pinto, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet**

Proposition de résolution **Paragraphe 1 – point a**

Proposition de résolution

a) renforcer substantiellement la coopération entre le Chili et l'Union, deux partenaires animés par la même vision dans un environnement international caractérisé

Amendement

a) renforcer substantiellement la coopération entre le Chili et l'Union, deux partenaires animés par la même vision dans un environnement international caractérisé

par une incertitude nouvelle, en se fondant sur les valeurs partagées et les principes de démocratie, d'état de droit, de bonne gouvernance ainsi que de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

par une incertitude nouvelle, en se fondant sur les valeurs partagées et les principes de démocratie, d'état de droit, de bonne gouvernance ainsi que de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales; *saluer le dialogue régulier entre l'Union européenne et le Chili sur les droits de l'homme, notamment le VIII^e dialogue du 13 décembre 2017, qui a porté ses fruits, et encourager les deux parties à poursuivre le dialogue sur ce sujet dans le cadre d'une coopération multilatérale, en renforçant le cadre institutionnel et les politiques publiques aux fins de la défense des droits de l'homme;*

Or. en

Amendement 22

Jordi Solé

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution

a) renforcer substantiellement la coopération entre le Chili et l'Union, deux partenaires animés par la même vision dans un environnement international caractérisé par une incertitude nouvelle, en se fondant sur les valeurs partagées et les principes de démocratie, d'état de droit, de bonne gouvernance ainsi que de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

Amendement

a) renforcer substantiellement la coopération entre le Chili et l'Union, deux partenaires animés par la même vision dans un environnement international caractérisé par une incertitude nouvelle, en se fondant sur les valeurs partagées et les principes de démocratie, *de lutte contre le changement climatique, de garantie de l'égalité hommes-femmes*, d'état de droit, de bonne gouvernance ainsi que de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales;

Or. en

Amendement 23

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution

b) s'assurer que l'accord modernisé avec le Chili soit ambitieux, complet et équilibré et qu'il apporte des avantages concrets aux citoyens des deux parties; s'assurer également qu'il soit à la pointe des accords les plus avancés que l'Union ait conclu avec des pays tiers;

Amendement

b) s'assurer que l'accord modernisé avec le Chili soit ambitieux, complet et équilibré et qu'il apporte des avantages concrets aux citoyens ***et aux entreprises/économies*** des deux parties; s'assurer également qu'il soit à la pointe des accords les plus avancés que l'Union ait conclu avec des pays tiers;

Or. en

Amendement 24
Georgios Epitideios

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités ***telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones;***

Amendement

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités;

Or. el

Amendement 25
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés

Amendement

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés

fondamentales, de l'égalité des genres et *des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones;*

fondamentales, de l'égalité des genres et *de l'autonomisation économique et politique des communautés/minorités vulnérables;*

Or. en

Amendement 26

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Dita Charanzová, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones;

Amendement

c) *placer les valeurs communes au cœur du processus de modernisation et continuer d'inclure une clause sur les droits de l'homme, comme dans l'ensemble des accords d'association;* y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones;

Or. en

Amendement 27

Jordi Solé

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et

Amendement

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et

des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones;

des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones, *en prévoyant des mécanismes exécutoires de suivi, d'établissement de rapports réguliers et de sanction;*

Or. en

Amendement 28
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones;

Amendement

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones; *encourager le Chili à trouver une solution au conflit avec le peuple autochtone des Mapuches, qui ont été privés de leurs terres ancestrales et représentent désormais le segment le plus pauvre et le plus marginalisé de la société chilienne;*

Or. en

Amendement 29
Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés

Amendement

c) y inclure un engagement commun envers la protection et la promotion des droits de l'homme, des libertés

fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones;

fondamentales, de l'égalité des genres et des droits des minorités telles que la communauté LGBT, les minorités ethniques et les peuples autochtones, ***ainsi que la promotion du développement durable;***

Or. en

Amendement 30

Jordi Solé

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

c bis) chercher un équilibre entre les trois piliers de l'accord (coopération, dialogue politique et commerce), de façon à ce qu'aucun ne puisse écarter les autres ou servir de moyen pour remédier aux déséquilibres créés par un autre pilier ou compenser ces déséquilibres, tout en faisant en sorte que le respect des droits de l'homme, et notamment l'abolition des lois et des pratiques discriminatoires à l'encontre des minorités ethniques et de leurs terres, préside à l'ensemble des mesures prises;

Or. en

Amendement 31

Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

c bis) encourager le Chili à garantir le respect du droit et l'équité des procédures

judiciaires, conformément aux normes internationales; à cet égard, réformer en toute urgence la loi de lutte contre le terrorisme, qui remonte à l'époque de la dictature militaire de Pinochet;

Or. en

Amendement 32
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution

d) inscrire comme objectif le soutien au développement *socioéconomique* durable, le combat contre la pauvreté et la réduction des inégalités *au* Chili;

Amendement

d) inscrire comme objectif le soutien au développement *socio-économique* durable, le combat contre la pauvreté et la réduction des inégalités *à la lumière de l'engagement pris par le Chili de réaliser les ODD dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030;*

Or. en

Amendement 33
Jordi Solé
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution

d) inscrire comme objectif le soutien au développement *socioéconomique* durable, le combat contre la pauvreté et la réduction des inégalités au Chili;

Amendement

d) inscrire comme objectif *global et commun aux trois piliers* le soutien au développement *socio-économique* durable, le combat contre la pauvreté et la réduction des inégalités au Chili, *et inclure des critères de référence aux fins de l'établissement de rapports publics réguliers;*

Amendement 34
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 - point d bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

d bis) soutenir le Chili dans l'amélioration des normes et des programmes éducatifs, en garantissant le plein accès des personnes aux revenus les plus faibles à l'enseignement supérieur; renforcer le lien entre universités et marché du travail en remédiant à l'inadéquation des compétences et en promouvant l'emploi des jeunes;

Or. en

Amendement 35
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

d ter) encourager la protection des droits sociaux et environnementaux et garantir la mise en œuvre effective des conventions de l'OIT ainsi que l'éradication du travail forcé et du travail des enfants;

Or. en

Amendement 36
Georgios Epitideios

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, terrorisme, changement climatique, etc.;

Amendement

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, ***trafic et écoulement de stupéfiants, immigration***, terrorisme, changement climatique, etc.;

Or. el

Amendement 37

Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, terrorisme, changement climatique, etc.;

Amendement

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, ***trafic de drogues, montée des inégalités, gestion des flux migratoires***, terrorisme, ***radicalisation***, changement climatique, etc.;

Or. en

Amendement 38

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Dita Charanzová, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, terrorisme, changement climatique, ***etc.***;

Amendement

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, ***migration***, terrorisme ***et*** changement climatique, ***y compris la mise en œuvre du programme***

Amendement 39
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, terrorisme, changement climatique, etc.;

Amendement

e) renforcer le dialogue et la coopération en ce qui concerne les défis à relever au niveau régional et mondial – criminalité organisée, *migration*, terrorisme, changement climatique, etc.; *soutenir la coopération entre l'Union européenne et le Chili en matière de prévention et de contrôle accru de l'immigration clandestine et instaurer des mécanismes de réadmission des apatrides et des ressortissants de pays tiers;*

Amendement 40
Javier Nart, António Marinho e Pinto, Dita Charanzová, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

e bis. rappeler l'importance des objectifs multilatéraux et le fait que des négociations bilatérales ne doivent pas empêcher de faire preuve d'ambition pour réaliser des progrès sur le plan multilatéral;

Amendement 41
Julia Pitera

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution

f) contribuer à la consolidation du multilatéralisme et de la coopération internationale afin de promouvoir la sécurité dans le monde et d'être à même d'affronter efficacement les défis au niveau planétaire; renforcer la coordination des positions adoptées par les deux parties au sein des organisations et instances internationales;

Amendement

f) contribuer à la consolidation du multilatéralisme et de la coopération internationale afin de promouvoir la sécurité dans le monde et d'être à même d'affronter efficacement les défis au niveau planétaire; renforcer la coordination des positions adoptées par les deux parties au sein des organisations et instances internationales; ***contribuer de manière substantielle au système international et au respect du droit international, y compris de l'égalité souveraine des États, de la recherche de la paix, de la stabilité des frontières et de l'intégrité territoriale;***

Or. en

Amendement 42
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution

f) contribuer à la consolidation du multilatéralisme et de la coopération internationale afin de promouvoir la sécurité dans le monde et d'être à même d'affronter efficacement les défis au niveau planétaire; renforcer la coordination des positions adoptées par les deux parties au sein des organisations et instances internationales;

Amendement

f) contribuer à la consolidation du multilatéralisme et de la coopération internationale afin de promouvoir la sécurité dans le monde et d'être à même d'affronter efficacement les défis au niveau planétaire; renforcer la coordination des positions adoptées par les deux parties au sein des organisations et instances internationales; ***renforcer la coopération triangulaire avec des tiers en Amérique latine et en dehors de celle-ci dans le***

cadre du mémorandum d'accord sur la coopération internationale signé en 2015 par l'Union européenne et le Chili;

Or. en

Amendement 43

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Dita Charanzová, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution

g) encourager le Chili à poursuivre son soutien à l'intégration régionale et aux mécanismes de coopération en Amérique latine, principalement à travers l'Alliance du Pacifique, l'Unasur et la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (Celac); examiner la possibilité pour l'Union d'obtenir le statut d'observateur dans l'Alliance du Pacifique;

Amendement

g) encourager le Chili à poursuivre son soutien à l'intégration régionale et aux mécanismes de coopération en Amérique latine, principalement à travers l'Alliance du Pacifique, *en tenant compte de ses résultats encourageants en tant que véritable moteur dynamique d'intégration économique entre les membres de la région, ainsi qu'à travers* l'Unasur et la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (Celac); examiner la possibilité pour l'Union d'obtenir le statut d'observateur dans l'Alliance du Pacifique;

Or. en

Amendement 44

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

g bis) créer des mécanismes innovants élargissant et renforçant la coopération triangulaire mise en place par le Chili et l'Union européenne en Amérique centrale

et dans les Caraïbes;

Or. en

Amendement 45

Željana Zovko

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution

h) entretenir un dialogue régulier et utile sur tous les sujets pertinents, à partir des formats existants et en étoffant ceux-ci;

Amendement

h) entretenir un dialogue régulier et utile sur tous les sujets pertinents, à partir des formats existants et en étoffant ceux-ci; ***mobiliser les ressources disponibles au moyen de l'instrument de partenariat (IP) en vue de réaliser les objectifs stratégiques;***

Or. en

Amendement 46

Georgios Epitideios

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution

i) resserrer la collaboration en matière de sécurité et de défense, notamment en ce qui concerne la prévention des conflits, la gestion des crises, la sécurité maritime, le désarmement et la non-prolifération; ouvrir la voie à une participation accrue du Chili aux missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC);

Amendement

i) resserrer la collaboration en matière de sécurité et de défense, notamment en ce qui concerne la prévention des conflits, la gestion des crises, la sécurité maritime, le désarmement et la non-prolifération ***des armes nucléaires;*** ouvrir la voie à une participation accrue du Chili aux missions et opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC);

Or. el

Amendement 47

Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution

j) s'attacher à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité, la prévention de la radicalisation *et* la criminalité transfrontalière;

Amendement

j) s'attacher à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité, la prévention de la radicalisation, la criminalité transfrontalière *et le trafic de drogues*;

Or. en

Amendement 48
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution

j) s'attacher à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité, la prévention de la radicalisation et la criminalité transfrontalière;

Amendement

j) s'attacher à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et la cybercriminalité, la prévention de la radicalisation et la criminalité transfrontalière, *sans porter atteinte aux libertés civiles et aux droits fondamentaux*;

Or. en

Amendement 49
Julia Pitera

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution

j) s'attacher à renforcer la coopération dans la lutte contre *le terrorisme*, la criminalité organisée et la cybercriminalité, la prévention de la radicalisation et la

Amendement

j) s'attacher à renforcer la coopération dans la lutte contre la criminalité organisée et la cybercriminalité, la prévention de la radicalisation et la criminalité

criminalité transfrontalière;

transfrontalière; *agir dans le cadre de la lutte mondiale contre le terrorisme en renforçant les mécanismes, les mesures et les organismes de coopération mondiale et régionale, conformément au droit international et aux principes de la charte des Nations unies;*

Or. en

Amendement 50

Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

j bis) renforcer le volet des droits de l'homme dans la coopération entre l'Union européenne et le Chili à la lumière de leur stratégie 2016-2020 en matière de droits de l'homme et poursuivre le dialogue spécifique régulier sur les droits de l'homme entamé en 2009;

Or. en

Amendement 51

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution

Amendement

k) intensifier la coopération dans la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale; *appuyer les efforts déployés au niveau international pour combattre* l'évasion et la fraude fiscales;

k) intensifier la coopération dans la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale *afin d'inclure des dispositions en matière de bonne gouvernance fiscale et des normes de transparence réaffirmant l'engagement des parties à mettre en œuvre des normes*

*internationales dans la lutte contre
l'évasion et la fraude fiscales;*

Or. en

Amendement 52

Jordi Solé

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution

k) intensifier la coopération dans la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale; appuyer les efforts déployés au niveau international pour combattre l'évasion et la fraude fiscales;

Amendement

k) intensifier la coopération dans la lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et l'évasion fiscale; appuyer les efforts déployés au niveau international pour combattre l'évasion et la fraude fiscales *et entériner des mesures concrètes, telles que des mesures imposant la nécessité pour une entreprise d'exercer des activités commerciales dans un pays pour pouvoir y être immatriculée, ou l'obligation pour les entreprises, banques et compagnies d'assurance incluses, de publier des rapports financiers et non financiers, et des mesures de protection des lanceurs d'alerte;*

Or. en

Amendement 53

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Dita Charanzová, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point k bis (nouveau)

Proposition de résolution

k bis) rappeler que la corruption porte atteinte aux droits de l'homme, à l'égalité,

Amendement

à la justice sociale, au commerce et à la concurrence loyale et entrave la croissance économique; inclure des sections spécifiques définissant des engagements clairs et fermes ainsi que des mesures visant à lutter contre la corruption sous toutes ses formes et à mettre en œuvre des normes internationales ainsi que des conventions multilatérales de lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 54
Raffaele Fitto

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution

l) faciliter la mobilité entre l'Union et le Chili; consolider les échanges de jeunes et d'étudiants, les programmes de bourses et les formations, notamment à travers le programme Erasmus+; avancer encore sur la voie de la reconnaissance mutuelle complète des diplômes universitaires;

Amendement

l) faciliter la mobilité entre l'Union et le Chili; consolider les échanges de jeunes et d'étudiants, les programmes de bourses et les formations, notamment à travers le programme Erasmus+; avancer encore sur la voie de la reconnaissance mutuelle complète des diplômes universitaires *comme sur celle de la modernisation, de l'accessibilité et de l'internationalisation de l'enseignement supérieur;*

Or. it

Amendement 55
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution

n) promouvoir et renforcer les relations dans le domaine de la coopération internationale, en s'appuyant sur le

Amendement

n) promouvoir et renforcer les relations dans le domaine de la coopération internationale, en s'appuyant sur le

mémorandum d'accord sur la coopération internationale signé en 2015; rehausser la coopération triangulaire et régionale au moyen de programmes tels qu'EUROSociAL+ et Euroclima+;

mémorandum d'accord sur la coopération internationale signé en 2015; rehausser la coopération triangulaire et régionale au moyen de programmes tels qu'EUROSociAL+ et Euroclima+, *ainsi que la coopération en matière de politiques de lutte contre la drogue au moyen du COPOLAD par exemple;*

Or. en

Amendement 56

Jordi Solé

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point n bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

n bis) développer une méthode permettant de montrer les effets de l'accord modernisé sur les hommes et les femmes et se fonder sur les résultats obtenus pour concevoir des politiques visant à parvenir à un équilibre hommes-femmes et à une répartition équitable du travail reproductif;

Or. en

Amendement 57

Željana Zovko

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution

Amendement

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat et *d'entretenir une coopération étroite en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement*

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat et *le programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que de renforcer la collaboration mutuelle entre*

climatique;

l'Union européenne et le Chili aux fins de la réalisation de ces objectifs;

Or. en

Amendement 58

Jordi Solé

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat et d'entretenir une coopération étroite en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique;

Amendement

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat et d'entretenir une coopération étroite en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique, ***y compris d'exprimer dans un langage direct l'interdiction d'investir dans des projets à grande échelle ayant des répercussions négatives sur l'environnement et le climat;***

Or. en

Amendement 59

Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat et d'entretenir une coopération étroite en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique;

Amendement

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat ***et le programme de développement durable à l'horizon 2030*** et d'entretenir une coopération étroite en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique;

Or. en

Amendement 60
Alojz Peterle

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o

Proposition de résolution

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat et d'entretenir une coopération étroite en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique;

Amendement

o) rappeler notre volonté commune d'appliquer l'accord de Paris sur le climat et d'entretenir une coopération étroite en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique; ***renforcer le partenariat en matière de coopération technique et politique dans des domaines environnementaux essentiels, y compris les émissions de CO₂ du transport international, la conservation de la biodiversité, ainsi que la production et la consommation durables;***

Or. en

Amendement 61
Jordi Solé
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o bis (nouveau)

Proposition de résolution

o bis) considérer la récente publication des directives de négociation comme un important précédent et s'engager à publier l'ensemble des directives de négociation pour les accords internationaux à l'avenir;

Amendement

Or. en

Amendement 62
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

o bis) renforcer la coopération en matière de recherche et de développement et d'utilisation du programme européen Copernicus dans le domaine des données satellitaires d'observation de la Terre à des fins environnementales;

Or. en

Amendement 63
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

o bis) favoriser la coopération culturelle et soutenir la diaspora au Chili et au sein de l'Union européenne en vue de soutenir les investissements étrangers dans les deux régions;

Or. en

Amendement 64
Fabio Massimo Castaldo

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point o ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

o ter) encourager le renforcement de la coopération dans le domaine de l'économie circulaire pour améliorer l'efficacité des ressources, l'utilisation

*durable des ressources naturelles,
l'éco-innovation et la gestion de l'eau;
soutenir davantage les projets visant à
atténuer les effets du changement
climatique;*

Or. en

Amendement 65

Jordi Solé

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point o ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*o ter) réaffirmer le droit des êtres
humains d'accéder à l'eau et exclure la
commercialisation de l'eau;*

Or. en

Amendement 66

Alojz Peterle

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point p

Proposition de résolution

Amendement

p) veiller à ce que l'accord soit **doté d'un axe** parlementaire solide, en renforçant les dispositions et les mécanismes de coopération en vigueur pour favoriser le renforcement de la participation à sa mise en œuvre et le contrôle de celle-ci, notamment grâce à la CPM **existante**; prévoir que la CPM puisse demander certaines informations relatives à la mise en œuvre de l'accord d'association;

p) veiller à ce que l'accord soit **fondé sur une participation** parlementaire solide, en renforçant les dispositions et les mécanismes de coopération en vigueur pour favoriser le renforcement de la participation à sa mise en œuvre et le contrôle de celle-ci, notamment grâce **au format interparlementaire existant de** la CPM; prévoir que la CPM puisse demander certaines informations relatives à la mise en œuvre de l'accord d'association;

Or. en

Amendement 67

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point q

Proposition de résolution

q) garantir la participation suffisante de la société civile tant à la phase de négociation que d'application de l'accord d'association, notamment, mais pas uniquement, via le comité consultatif mixte;

Amendement

q) garantir la participation suffisante de la société civile tant à la phase de négociation que d'application de l'accord d'association, notamment, mais pas uniquement, via le comité consultatif mixte; ***souligner la nécessité d'instaurer un mécanisme institutionnalisé de dialogue politique avec les organisations de la société civile des deux régions;***

Or. en

Amendement 68

Željana Zovko

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution

t) ***reporter l'application provisoire du*** nouvel accord jusqu'à ce que le Parlement ait donné son approbation;

Amendement

t) ***respecter horizontalement la pratique traditionnelle consistant à ne pas appliquer provisoirement le*** nouvel accord jusqu'à ce que le Parlement ait donné son approbation;

Or. en

Amendement 69

Javier Nart, António Marinho e Pinto, Dita Charanzová, Ivo Vajgl, Patricia Lalonde, María Teresa Giménez Barbat, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point t

Proposition de résolution

t) *reporter l'application* provisoire du nouvel accord *jusqu'à ce que le* Parlement *ait donné son approbation*;

Amendement

t) *s'assurer que toute application* provisoire du nouvel accord *soit soumise à l'approbation préalable du* Parlement;

Or. en